



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

LETTRE D'INFORMATION

MAI-JUIN 2023

// 03-23



Marc Fesneau à Euroforest 2023.
Le salon reçoit pour la première fois la visite d'un ministre.
Photo : Préfecture de Saône-et-Loire.

AU SOMMAIRE

PAGE 01

Editorial de David Caillouel, président du SEFB

PAGE 02

ETF/FNEDT : des échanges constructifs et récurrents

15 juin, l'AG valide la volonté de concertation et de dialogue

PAGE 03

Biodiversité, le SEFB présent sur tous les fronts

Euroforest, le SEFB a multiplié échanges et rencontres

PAGE 04

1ère AG d'ETIC à Bucarest les 22 et 23 juin
Recrutement et nouveaux adhérents

LE MOT DU PRÉSIDENT

par David Caillouel, président du SEFB

Le SEFB en première ligne pour défendre la forêt et le métier d'exploitant forestier.

Le réchauffement climatique avec ses conséquences directes sur la ressource (dépérissement des arbres, prolifération des parasites, multiplication des incendies...) menace nos forêts et doit nous conduire à repenser notre métier en faisant évoluer, pour les années à venir, notre approche de la forêt.

A cette indispensable mutation viennent s'ajouter les contraintes techniques et administratives – trop souvent aveugles et excessives - que nous imposent désormais les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au motif de protéger la biodiversité des forêts ; ce que nous négligerions de faire.

Présents 5 jours par semaine, à raison de 10 heures par jour,

au plus profond des forêts, les exploitants forestiers, tout comme les autres acteurs de l'amont de la filière, font partie de ceux qui connaissent le mieux - pour y travailler au quotidien – la forêt et sont, de ce fait, les mieux placés pour la protéger et la préserver.

C'est pourquoi « l'opérateur vertueux de la nature » que nous sommes entend s'impliquer plus que jamais dans la protection de nos forêts et de leur biodiversité. Pour nous permettre d'agir efficacement, nous devons, aujourd'hui, être officiellement reconnus par le gouvernement, notamment les Ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, comme acteur majeur et essentiel de la filière-bois.

Parce que nous entendons être en première ligne dans la préservation de nos forêts et de leur biodiversité, le SEFB est intervenu ces derniers mois :

- auprès des parlementaires des deux assemblées, pour être reconnu comme référent incendie et sanitaire dans la lutte contre la prévention des incendies et la prolifération des parasites [...]

- auprès du gouvernement, pour faire avancer la mise en place d'une carte d'exploitant-forestier qui serait couplée à l'adhésion à une charte des bonnes pratiques forestières afin de garantir que les chantiers forestiers respecteront la nature et de son environnement, [...]

suite page suivante

[...] - auprès des autres syndicats de l'amont et de l'ONF, pour notamment optimiser la relation ETF/exploitant-forestier, mieux formaliser les modalités de contrôle liées à la biodiversité et uniformiser l'accès égalitaire à la récolte des forêts publiques et privées.

Parce que notre vision constructive et responsable du métier d'exploitant-forestier doit pouvoir être entendue et prise en compte par les pouvoirs publics, nous attendons – suite à une nouvelle demande de rendez-vous - d'être reçus par le Ministre de l'Agriculture pour lui exposer de vive voix :

• notre volonté d'engagement pour la préservation de nos forêts et de sa biodiversité,

• le rôle essentiel que sont bien décidés à jouer les exploitants-forestiers au sein de la filière-bois si l'on veut que celle-ci soit d'une part représentative de l'ensemble de la filière et puisse, d'autre part, relever avec succès les défis économiques, écologiques et sociétaux auxquels elle est confrontée.

David Caillouel
Président du SEFB

ETF/FNEDT : des échanges constructifs et récurrents

Afin de renforcer les liens et la collaboration au quotidien entre les ETF et les exploitants-forestiers, une visioconférence s'est tenue le 14 juin entre les équipes dirigeantes de la FNEDT et du SEFB.

Cette réunion fructueuse et constructive a confirmé la nécessité de mettre prochainement en place un groupe de travail chargé d'avancer sur l'élaboration d'une charte d'adhésion à la Charte de Valeur Sociale et Environnementale des ETF. L'élaboration d'une onde des pratiques forestières entre les ETF et les exploitants-forestiers vise la création d'un partenariat constructif et la prévention des litiges, en particulier sur le respect des règles de gestion avec l'ONF.

Le principe d'association



Notre lettre d'information étant réservée à nos adhérents à jour de cotisation.

Nous vous invitons à adhérer sans tarder au SEFB afin de disposer des informations pratiques (Label UE forêt privée, prévention incendie, partenariat FNEDT/ETF, Euroforest..) figurant dans l'intégralité de celle-ci.

LE SEFB SE BAT AU QUOTIDIEN POUR DÉFENDRE VOTRE MÉTIER, FACILITER VOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN ET PERMETTRE L'ACCÈS À TOUS AUX RESSOURCES FORESTIÈRES.

Vous pouvez compter sur nous pour faire entendre votre voix, nous comptons sur vous pour adhérer, sans tarder, à notre syndicat en nous retournant le bulletin d'adhésion à télécharger sur notre site internet www.sefbois.com accompagné d'un chèque à l'ordre de Syndicat des Exploitants de la Filière Bois.

La prochaine lettre d'information partira aux alentours du 15/09/23.



15 juin, l'Assemblée Générale valide notre stratégie de concertation et de dialogue

Après 7 ans d'action au service des exploitants-forestiers, le SEFB a validé sa stratégie de concertation et de dialogue par le biais de l'Assemblée Générale. Cette volonté de dialogue vise le développement de la filière-bois, la création d'un partenariat constructif entre les exploitants-forestiers, accès élargi au cadastre pour lutter contre la simplification des incandies et la prolifération des parasites. Cette volonté de dialogue vise également l'approche des enjeux de la filière-bois et la confirmation de nos positions et nos propositions.

- de concertation, concertation avec des partenaires afin d'effortuer un travail pédagogique sur le rôle des exploitants-forestiers dans la valorisation raisonnée de la forêt.
- des échanges et réunions de travail avec les acteurs de l'amont de la filière-bois (Transylvia, EFF, ETF, ONF...) afin d'optimiser l'accès à la récolte pour les exploitants-négociants et le bon déroulement des chantiers forestiers.
- visio-conférences et ou réunions en présentiel avec les services et ou cabinet du Ministère de l'Agriculture et de la Transition écologique en vue d'interpeller et de reconnaître la place majeure des exploitants-négociants dans la prévention des forêts et la protection de la biodiversité et la nécessité pour les exploitants de disposer d'un large accès à la ressource en vue de développer la contractualisation.
- une présence récurrente dans les médias et réseaux sociaux pour mettre en avant nos positions et nos propositions.

Dans le cadre du renouvellement tri-annuel de notre bureau, ont été élus ou réélus à l'unanimité : David Caillouel comme Président, David Roy comme vice-président, Samuel Bellec comme secrétaire général et Benoit de Nosselle comme trésorier.